



Permis Hors-UE (Algérie) mais nationalité française

Par **Tib13**, le **15/11/2018** à **11:36**

Bonjour,

Je suis accompagnateur socio-économique dans une entreprise d'insertion. J'aurai souhaité avoir un renseignement pour un de nos salariés, concernant son permis de conduire. Monsieur X est de nationalité française mais a passé son permis de conduire en Algérie. Ce document, avec un certificat de capacité est-il valable en France pendant une durée d'un an ou étant de nationalité française n'a-t-il aucune valeur juridique ?

Merci pour votre aide, cordialement.

Par **amajuris**, le **15/11/2018** à **14:23**

bonjour,

cette personne de nationalité française avait-elle sa résidence principale en algérie quant elle a passé son permis de conduire ?

voir ce lien:

<http://www.francais-du-monde.org/2015/12/07/permis-de-conduire-obtenu-a-letranger/>

salutations